

## Prise en charge de la douleur : le K-Laser une thérapie innovante non-médicamenteuse

La thérapie par le laser a fait ses preuves en médecine humaine comme en médecine vétérinaire. L'appareil K-Laser est équipé de la technologie la plus avancée sur le marché français. Ses propriétés analgésiques, anti-inflammatoires et cicatrisantes en font un moyen thérapeutique efficace de prise en charge de la douleur.

Pratiquée dans plus de 37 pays pour traiter des patients humains, la thérapie laser est aussi largement utilisée par le monde vétérinaire, dans lequel, depuis plus de 20 ans, de nombreux articles scientifiques sont publiés régulièrement. Le laser est utilisé pour traiter, en physiothérapie, les animaux de compagnie, les chevaux mais aussi les animaux de rente.



L'appareil K-Laser offre aux professionnels de la santé animale la possibilité de mieux prendre en charge les différentes composantes de la douleur et ses multiples expressions, dont les douleurs neuropathiques.

**MIKAN**, spécialiste du matériel et des équipements de physiothérapie et de prise en charge de la douleur animale, détient la distribution exclusive en France du K-Laser pour le marché vétérinaire.

## La triple action thérapeutique du laser

La thérapie par le laser se caractérise essentiellement par les effets de la bio stimulation cellulaire et ses propriétés : cicatrisante, analgésique et anti-inflammatoire.

### Action cicatrisante

Sur les plaies, l'action du laser est justifiée lors de l'étape vasculaire par l'activation des polynucléaires neutrophiles, luttant **contre l'infection locale**. De nombreuses études *in vivo* rapportent également que la thérapie laser **accélère la cicatrisation des os et des cartilages**, notamment par une augmentation de la prolifération et de la différenciation cellulaire.

### Action antalgique

L'effet analgésique du laser thérapeutique est documenté sur des affections aussi bien aiguës (post-chirurgicale) que chroniques (atteintes musculo-squelettiques).



*« L'actualisation des connaissances sur la maladie arthrosique et la douleur chronique, justifie l'utilisation de moyens pharmacologiques (AINS, opioïdes, co-analgésiques, chondroprotecteurs) en association précoce avec des thérapies alternatives (physiothérapie, laser, acupuncture, PRP). Cette approche multimodale permet d'optimiser le ratio bénéfices /risques des antalgiques (surtout chez l'animal âgé), d'atténuer la douleur et ainsi de maintenir une qualité de vie acceptable. » Dr Thierry Poitte, DIU Douleur, CES Traumatologie et Chirurgie ostéo-articulaire*

### Action anti-inflammatoire

La thérapie laser stimule les macrophages, augmente les lymphocytes T, accélère la micro circulation et diminue les PGE2 pro-inflammatoires. Dans certaines études, les **effets obtenus sont similaires** à ceux observés lors de **l'utilisation d'anti-inflammatoires stéroïdiens ou non stéroïdiens**. Sur des phénomènes aigus, la lumière laser augmente de manière significative la vasodilatation sanguine et lymphatique, et favorise la formation de nouveaux capillaires. Elle participe ainsi à un meilleur drainage et à une résolution des œdèmes.

### Dans quel cas utiliser le K-laser ?

- . **En début de maladie**, dès les premiers symptômes, le K-laser s'utilise en complémentarité d'autres moyens médicamenteux. Des moyens appropriés appliqués au plus tôt augmentent les chances de retarder l'avancée de la maladie.
- . **Pour une approche optimale**, lorsque les médicaments montrent leurs limites et que leur efficacité est en baisse, y associer dès que possible le K-Laser permet d'arriver à la fin du traitement.
- . **En cas d'intolérance aux médicaments** (vomissements par exemple), le K-Laser est la solution non pharmacologique de substitution.

## Pour les chats et les chiens

le laser thérapeutique est notamment indiqué lors :

### - d'atteintes musculo-squelettiques :

articles et revues citent souvent le laser comme un traitement alternatif aux anti-inflammatoires.

Les cas d'arthrose canine et féline sont améliorés avec une réduction significative des scores de douleur.

### - d'atteintes neurologiques :

l'utilisation du laser thérapeutique améliore, parfois jusqu'à la rémission totale, les cas de paralysie faciale, de syndrome vestibulaire chez des chiens, de paralysie du nerf radial chez des chats.

### - de la cicatrisation des plaies :

l'action du laser est favorable lors du processus de guérison des plaies causées par des traumatismes, des brûlures, des interventions chirurgicales ou de tout processus inflammatoire.

← **sur le complexe gingivo-stomatite félin**, affection inflammatoire buccale particulièrement invalidante et sujette à de nombreuses récives, la thérapie laser est intéressante : par son action antalgique se manifestant dès la première séance ; par l'oxygénation des tissus exerçant une activité antibactérienne anaérobie et par les multiples effets anti-inflammatoires.

*« La résolution des lésions inflammatoires nécessite plusieurs séances. J'ai obtenu une rémission supérieure à 3 mois dans 67 % des cas chez douze chats atteints, sans traitement anti-inflammatoire concomitant, mais avec une injection retard d'antibiotique (céfrovécine, 8 mg/kg). » Dr Thierry Poitte*



## Pour les chevaux

le laser thérapeutique est utilisé le plus fréquemment lors :

### - d'arthrose du jarret, de fourbure, de dorsalgie.

Le docteur Emilie Dallongeville, praticien hospitalier en pathologie locomotrice des équidés, vétérinaire au service de chirurgie du pôle équin d'Oniris, à Nantes, a traité en 2014, plus de 120 chevaux avec le K-Laser, avec des résultats particulièrement significatifs.

### - de myosite, de récupération post-effort.



## Pour les nouveaux animaux de compagnie ou Nac

L'efficacité du laser thérapeutique a été constatée lors de traitements sur des petits mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens, à l'occasion :

- **de plaies de pododermatite** : affections pathologiques fréquentes chez le cochon d'inde ou le rat, les lapins et les oiseaux, souvent résistantes aux traitements médicaux et chirurgicaux. Récidivantes aussi en raison de la situation des plaies, sous les pattes, pour ces plaies, une combinaison de traitements doit être privilégiée, dont la thérapie laser.

- **des plaies d'origine traumatique**. Le K-Laser s'avère particulièrement efficace sur les oiseaux.

*« Nous avons soigné au laser un vautour souffrant d'une plaie chronique sur la face dorsale de l'aile en région du poignet. Après l'échec de plusieurs traitements locaux et antibiotiques, une série de neuf séances de laser a été réalisée, sans autre traitement. Un arrêt des suintements et une stabilisation de la plaie ont été observés, suivis d'une bonne évolution cicatricielle. » Dr Emmanuel Risi, Service Nac-Zoo au CHV Atlantia (44)*



- **de rhinites du lapin domestique**. Il n'est pas rare que les animaux restent porteurs chroniques ou qu'ils rechutent. Cette affection se caractérise par un pus compact qui s'accumule dans les narines.

*« Après une séance, dans 100 % des cas, l'effet est immédiat : le pus est liquéfié, le lapin évacue en éternuant et peut à nouveau respirer. Sur tous les cas traités, la thérapie laser accélère la guérison d'1/3 du temps conventionnel. De plus, nous constatons une très bonne observance des propriétaires, qui, voyant leur animal soulagé, reviennent spontanément. » Dr Charly Pignon, chef du service Nac à l'ENV d'Alfort*



- **de fractures** : des expériences de laboratoire sur des souris, des rats et des lapins, ont mis en évidence l'effet bénéfique et « accélérateur » du laser sur la cicatrisation osseuse chez les petits mammifères, dont les os fragiles sont délicats à manipuler lors de chirurgie osseuse. Si aucune donnée clinique n'est encore disponible, les praticiens jugent le potentiel d'utilisation très intéressant.

## Pour les animaux de rente

La thérapie laser se révèle particulièrement intéressante pour les professionnels de l'élevage confrontés :

- **aux mammites des vaches** : les résultats interviennent sans attendre. L'action antalgique a un bon effet sur le temps de récupération et la reprise de l'alimentation et de la traite.

- **les plaies diverses et notamment des trayons** : la thérapie réduit la douleur, améliore le confort de traite et permet une reprise de la traite rapidement.

*« J'utilise la thérapie K-Laser seule ou pour potentialiser l'effet des antibiotiques. Le temps de retrait est nul quand le laser est appliqué seul ; plus court si c'est en complément d'un traitement allopathique. Pour l'éleveur, cela représente : moins de frais de traitement, une mise à disposition plus rapide de l'animal et un minimum d'intervention et d'entretien. » Dr Pierre-Yves Guéna, clinique de Louvigné-du-Désert (35)*

## K-Laser : le meilleur de la thérapie laser haute puissance

Le K-Laser constitue un investissement rentable et durable pour les vétérinaires qui bénéficient de la technologie la plus avancée du marché : 4 longueurs d'ondes, diodes garanties à vie, format compact, interface tactile et couleur, protocoles prédéfinis, mise à jour illimitée.

### Puissance : jusqu'à 4 longueurs d'ondes

MIKAN est le seul à offrir une gamme de 4 lasers couvrant **3 niveaux de puissances** maximales (8, 12 et 15 W). La dernière génération de K-Laser délivre jusqu'à **4 longueurs d'ondes**, de manière indépendante ou simultanée, par la même fibre optique. Cette large amplitude permet d'appliquer des doses évolutives selon l'état de l'animal et maximales en un temps minimum, à toutes profondeurs et sans contact.

### Fiabilité : 4 diodes garanties à vie

Le K-Laser est le seul appareil à offrir **une garantie à vie sur les 4 diodes**. Le **mode d'application continu**, modulé ou intense super pulse est associé à un double **système de refroidissement** des diodes.

### Ergonomie : compact et facile à utiliser

L'appareil K-Laser est portable (1,5 kg), autonome et dispose d'un zoom optique d'1 à 5 cm de diamètre. **Son interface couleur, tactile et intuitive**, offre une **utilisation très facile** : il suffit de sélectionner la couleur de la peau et l'espèce à traiter.

### Efficacité : mises à jour illimitées

La **bibliothèque de protocoles de soin** prédéfinis par espèce et les programmes dispensent le vétérinaire des calculs de dosage. Il peut aussi modifier lui-même les paramètres pour personnaliser des protocoles et adapter le traitement à ses besoins. Enfin, les **mises à jour du logiciel sont gratuites et illimitées**.

### K-Laser est une source nouvelle de chiffre d'affaires

Pour les vétérinaires, le K-laser représente **un acte médical thérapeutique unique**, avec des séances courtes et une adaptation multi-espèces. On constate **une excellente observance**, due à la satisfaction des propriétaires. Le coût du K-Laser est amorti en moins d'un an pour les utilisations les plus régulières.

## MIKAN, distributeur exclusif du K-Laser : expertise, formation et conseil

**MIKAN** est le spécialiste de la prise en charge de la douleur animale par la physiothérapie. A l'écoute des attentes de chaque client, il le conseille de manière personnalisée et fournit un SAV fiable et réactif. Auprès des vétérinaires et de leurs auxiliaires, **MIKAN** assure la formation indispensable à l'utilisation des équipements installés. Pour **le K-Laser**, **des sessions** sont organisées plusieurs fois par an par **le Dr Thierry Poitte**.

### Qui est MIKAN ?

Distributeur et fabricant de matériel et d'équipements pour le soin et la prise en charge de la douleur chez l'animal, Mikan, marque de la société Belpore International, s'est imposée en 5 ans dans le monde vétérinaire, équipant une centaine de cliniques, des centres hospitaliers, des écoles nationales vétérinaires et appareillant plus de 2 500 chiens. L'entreprise est la seule au monde à disposer d'une offre aussi complète à destination des vétérinaires et des propriétaires d'animaux : 50 références sélectionnées parmi les fabricants leaders dans leur domaine. [www.mikan-vet.com](http://www.mikan-vet.com)

**MIKAN** / Belpore International

Bât. Imprimédia - Parc Vendée Sud Loire 1  
85 600 Boufféré

Tel. : 02 51 62 15 73 [info@mikan-vet.com](mailto:info@mikan-vet.com)

Demande d'informations et de visuels :

**Mme Philippine ROUX**  
06 08 47 94 97

[presse.mikanvet@gmail.com](mailto:presse.mikanvet@gmail.com)